

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud
SÉANCE du 13 octobre 2017

Délibération n° 70-2017

Le conseil d'administration a approuvé les modalités de réorganisation du service de formation continue.

Membres en exercice :	30
Membres présents ou représentés :	20
Suffrages exprimés :	17
• Pour :	17
• Contre :	0
Abstention(s) :	3
N'ont pas pris part au vote :	0

Délibération adoptée.



Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 24 oct. 2017

Document mis en ligne le : 24 oct. 2017